



*La RTS, la SSA, SUISSIMAGE et l'AROPA
annoncent*

**LE 3^e APPEL D'OFFRE DU
FONDS « DE LA SCÈNE A L'ECRAN »**

Alors que la scène culturelle du spectacle vivant et de l'audiovisuel est encore impactée par la pandémie, l'Association « De la scène à l'écran » renouvelle et renforce son engagement en ouvrant l'appel d'offre pour une saison 3 de cette initiative qui vise à réunir les répertoires du spectacle vivant et de l'audiovisuel.

Cette troisième saison verra 5 projets lauréats qui viendront s'ajouter aux 10 autres productions des Saisons 1 et 2. La nouvelle émission culturelle RAMDAM sera l'écrin dans laquelle la plupart de ces productions seront diffusées (jeudi soir chaque quinzaine à 22.45 sur RTS1).

Les propositions peuvent être adressées à la RTS **jusqu'au 15 octobre 2021**, afin de permettre aux auteurs(trices), metteurs(euses) en scène, aux réalisateurs(trices) et aux producteurs(trices) indépendant(e)s de se rencontrer sur des propositions couvrant la prochaine saison qui s'ouvrira en septembre 2021.

Le Fonds sélectionnera des projets d'œuvres audiovisuelles se proposant de reprendre des spectacles vivants dans les répertoires suivants : *théâtre, danse, dramatico-musical, marionnettes, mime, magie, cirque* (à l'exception de l'humour, de la musique classique et de l'opéra). L'œuvre audiovisuelle doit inclure une valeur artistique ajoutée dans la réalisation et la narration, pouvant être ainsi considérée comme une véritable « création » et non pas une simple captation.

Les membres de l'association « De la scène à l'écran » - soit la RTS, la Société Suisse des Auteurs (SSA), la Fondation culturelle Suissimage et l'Association Romande de la Production Audiovisuelle (AROPA) - se réjouissent d'avoir reçu un soutien complémentaire de la part du Fonds de production télévisuelle Sàrl.

Cela permet au budget de la saison 3 d'être augmenté et de soutenir 5 nouveaux projets à hauteur de CHF 70'000 chacun.

Pour rappel, toutes les productions seront confiées à des sociétés de production indépendantes dont le siège social est en Suisse romande. Des apports propres et tiers sont parfaitement possibles, en particulier des coproductions de compagnies ou de théâtres.

Les productions sont choisies par le Département Société et Culture de la RTS selon deux modes opératoires : d'une part, un *appel à projets* dont les conditions sont définies dans un document en annexe ; d'autre part une *sollicitation directe* auprès de certains créateurs(trices), afin de garantir un équilibre et une diversité entre les projets.



Pour rappel, les communiqués de presse des lauréats des Saisons 1 et 2 :

[Lien - Saison 1](#)

[Lien - Saison 2](#)

Fort de l'engouement suscité par les 2 premiers appels d'offre (à chaque fois une trentaine de projets), nous sommes convaincu(e)s de la nécessité de poursuivre le mouvement afin d'offrir aux spectateurs(trices) romand(e)s la possibilité de découvrir la richesse et la diversité du spectacle vivant en Suisse, tout en stimulant la création audiovisuelle avec ce format de « récréation » innovant et inédit.

Cette initiative est soutenue par le Fonds culturel de la SSA, la Fondation culturelle SUISSIMAGE et le Fonds de production télévisuelle.

Pour l'Association « De la scène à l'écran » :

Denis Rabaglia, président,
représentant de la Société Suisse des Auteurs (SSA)

Philippa de Roten, vice-présidente,
représentante de la RTS

David Rihs, membre du comité,
représentant de l'Association romande de la production audiovisuelle (AROPA)

Corinne Frei, membre du comité
représentante de la Fondation culturelle SUISSIMAGE

Contact pour la presse : Carine Séchaud – 058 236 85 37